

Services aux nouveaux arrivants

29 décembre 2015

Bienvenue en Ontario

Bienvenue en Ontario, la province la plus diversifiée au CANADA, où la moitié de tous les nouveaux immigrants choisissent de s'établir.

Nombre de nouveaux arrivants viennent en Ontario à cause des opportunités qui s'offrent à eux ici. Nos citoyens sont notre plus grande richesse et nous accueillons à bras ouverts tout le talent et l'énergie que vous nous apportez. Votre contribution à la grande diversité culturelle de l'Ontario enrichit notre vie sociale et économique et accroît la créativité et l'innovation dans la province de même que sa connectivité à l'échelle planétaire.

Ce feuillet d'information décrit les nombreux programmes et services offerts par le Ministère des Affaires civiques, de l'Immigration et du Commerce international pour vous aider à vous installer et à entreprendre votre nouvelle vie dans notre province.

Programme d'aide à l'établissement des nouveaux arrivants et services de réinstallation des réfugiés

Le programme ontarien d'aide à l'établissement des nouveaux arrivants vous fournit de l'assistance pour vous installer, en apprendre davantage sur la vie en Ontario et établir des connexions sociales. Les services d'aide à l'établissement sont offerts en plusieurs langues pour vous aider à obtenir l'information, les outils, les ressources et le soutien communautaire qui vous aideront à vous intégrer avec succès. Il est important que vous sachiez que ces services à l'établissement sont offerts gratuitement dans plusieurs communautés partout en Ontario.

Ces services à l'établissement incluent :

- de l'aide pour accéder aux services gouvernementaux et communautaires dont vous avez besoin;
- des réponses à vos questions concernant votre nouvelle communauté;
- de l'aide pour trouver un logement;
- de l'aide pour remplir les formulaires;
- de l'aide pour trouver un emploi ou pour suivre une formation;
- de l'aide pour trouver une école ou un service de garde d'enfant;
- de l'aide pour accéder aux services de santé;
- de l'aide pour trouver des programmes d'apprentissage de l'anglais ou du français;
- de l'aide pour vous aider à vivre la transition et à régler les questions d'installation;
- de l'aide pour accéder à des services d'interprétation ou de traduction de documents.

Pour en savoir plus au sujet des services d'aide à l'établissement, visitez <http://etablissement.org>

Le programme d'aide à l'établissement des nouveaux arrivants fournit aussi de l'assistance aux réfugiés, y compris les réfugiés parrainés par le secteur privé ou pris en charge par le gouvernement, par le biais d'un réseau d'organismes d'aide à la réinstallation dans six communautés ontariennes : Toronto et Région du Grand Toronto, Ottawa, Hamilton, Windsor, Kitchener et London.

Ces organismes peuvent collaborer avec vous afin de vous aider à établir un plan individualisé qui réponde à vos besoins et vous permette d'atteindre les objectifs de votre nouvelle vie en Ontario. Ils peuvent aussi vous guider afin de faciliter votre accès à de nombreux autres services pour trouver un logement, un emploi, des soins de santé mentale ainsi que des programmes spécifiquement axés sur les enfants, les femmes et les adolescents.

Pour trouver un organisme du programme d'aide à la réinstallation (PAR), veuillez visiter http://www.citizenship.gov.on.ca/french/newcomers/refugee_services.shtml

Cours de langue pour adultes ne donnant pas droit à des crédits

Il y a deux langues officielles au Canada, l'anglais et le français. Il est important que vous puissiez communiquer dans la langue de votre milieu et dans la langue utilisée au travail.

Vous pouvez suivre gratuitement des cours d'anglais ou de français de niveau débutant, intermédiaire ou avancé en tant que deuxième langue (ALS/FUX). Ces programmes généraux enseignent l'expression orale, l'écoute, la lecture et l'écriture. Vous pouvez aussi participer à des programmes de formation qui peuvent vous aider à vous préparer à travailler en Ontario. Vous devrez tout d'abord faire évaluer votre niveau par les centres d'évaluation linguistique et d'aiguillage (scéla) de manière à identifier les cours qui répondent à vos besoins.

Pour en savoir plus au sujet de la formation linguistique, visitez <http://www.ontarioimmigration.ca/fr/learn/index.htm>

Programmes de formation relais

Les programmes de formation relais aident les personnes qualifiées formées à l'étranger à intégrer rapidement le marché du travail de l'Ontario. Ces programmes évaluent vos compétences et aptitudes en fonction des attentes des employeurs ontariens et permettent de recevoir une formation et d'acquérir une expérience de travail au Canada.

Certains programmes de formation relais offrent une gamme de formations et de services personnalisés dont une formation tant académique que technique, la préparation aux examens pour l'obtention d'un permis d'exercice, la possibilité de développer des compétences en milieu de travail, le mentorat et le réseautage professionnel.

Pour en savoir plus au sujet des programmes de formation relais, visitez http://www.ontarioimmigration.ca/fr/working/OI_FR_BRIDGE.html

Expérience globale Ontario

Expérience Globale Ontario aide les immigrants à faire reconnaître leurs diplômes obtenus à l'étranger et à se qualifier pour exercer en Ontario dans les professions non médicales réglementées et les métiers spécialisés.

Ce centre fournit des renseignements et des recommandations concernant :

- l'obtention d'un permis d'exercice dans les professions non médicales réglementées et les métiers spécialisés;
- l'évaluation des diplômes et titres de compétence;
- des programmes d'emploi et de formation susceptibles d'aider les immigrants à être agréés pour travailler dans leur domaine de compétence;
- d'autres options professionnelles;
- l'information sur les réseaux professionnels, les stages et le mentorat

Pour en savoir plus au sujet des d'Expérience globale Ontario, visitez

<http://www.ontarioimmigration.ca/fr/geo/index.htm>

Le ministère de la Santé et des Soins de longue durée offre des services similaires pour les professionnels de la santé formés à l'étranger par l'intermédiaire du centre d'accès de ProfessionsSantéOntario. Pour en savoir plus, veuillez visiter :

[http://www.healthforceontario.ca/fr/M4/Professionnels de la sant%C3%A9 form%C3%A9s %C3%A0 l%E2%80%99%C3%A9tranger/Obtention du permis d%E2%80%99exercice](http://www.healthforceontario.ca/fr/M4/Professionnels_de_la_sant%C3%A9_form%C3%A9s_%C3%A0_l%E2%80%99%C3%A9tranger/Obtention_du_permis_d%E2%80%99exercice)

Services d'interprétation

Le Programme de services d'interprétation aide les victimes de violence familiale ou d'agression sexuelle qui ont une maîtrise limitée du français ou de l'anglais à accéder à des soutiens communautaires tels que les services sociaux, les services de santé et les services juridiques.

Si vous êtes victime de violence familiale ou sexuelle, vous êtes admissible à ces services qui sont offerts gratuitement dans l'ensemble de l'Ontario 24 heures par jour.

Pour en savoir plus au sujet des services d'interprétation, visitez

<http://www.citizenship.gov.on.ca/french/grantsandfunding/language.shtml>